

BIÈRE BECK & CO
Pilsener
MUNICH PILSEN
Liquore Thérapeutique
USINE A PARIS

Journal Le Matin

MALT STRAUSS
LABORATOIRES PARISIENS
BIÈRE PHOSPHATÉE
DIETÉTIQUE
SPECIALLE POUR
Nourris et convalescents
DÉPOSITAIRE
G. DUBOIS
14, Rue St-Georges, Paris

Cinquante-et-unième année. — N° 3 de 2.

Directeur-proprétaire: **ALFRED REBOUX**

MERCREDI 3 ET JEUDI 4 JANVIER 1906

TARIF D'ABONNEMENTS
Paris: 10 francs par an
Départements: 12 francs par an
Etranger: 15 francs par an

BUREAU ET REDACTION:
ROUBAIX: 71, Grande-Rue
TOURCOING: 5, rue Carnot

ABONNEMENTS & ANNONCES
Paris: 10 francs par an
Départements: 12 francs par an
Etranger: 15 francs par an

SIX Pages 5 Centimes COMMENT ON ESPIONNE

Nous pourrions imprimer : comment on se renseigne ; mais enfin, si dur qu'il soit, le mot d'espionnage n'est pas si nouveau. On connaît l'enquête en ce moment poursuivie à Marseille. Elle appelle l'attention sur des procédés en quelque sorte internationaux.

Que les renseignements militaires secrets soient indispensables, cela ne se discute pas. Napoléon, qui s'y connaissait, disait ouvertement : « Tout général qui opère, non dans le désert, mais dans un pays peuplé et qui n'a pas d'informations, ne sait pas son métier. » Mais ces informations, il les faut recueillir en temps de paix pour qu'elles portent leurs fruits. Avant 1870, il n'y avait pas d'officielle organisation de ce genre et de ce but en France. Les attributions étaient disséminées et sans coordination. Pendant le Consulat, Bonaparte avait établi sous ses ordres directs un cabinet topographique chargé de l'établissement des cartes et de la centralisation des nouvelles sur les positions et lieux occupés par les armées étrangères. Ce service avait disparu depuis 1852, après avoir végété sous la Restauration et Louis-Philippe. A présent, c'est le second bureau de l'état-major général qui a pour mission de tenir le ministre de la guerre au courant de ce qui se passe dans les armées étrangères et de suivre les modifications dans les effectifs ou les armements.

La composition de ce service ne figure pas dans les Annuaire de l'armée. Le bureau est comme une toile d'araignée au centre de laquelle viennent converger des renseignements de toute nature sur l'outillage, l'approvisionnement des adversaires ou préparation et également les stratégies en préparation et également les chemins de fer, les questions économiques, etc. De ces informations innombrables et minutieuses on prépare un tableau sans cesse tenu à jour. C'est en quelque sorte un inventaire permanent des ressources de l'étranger.

Le service de l'espionnage, car c'est bien de cela qu'il s'agit là-bas, est en Allemagne sous les ordres immédiats du chef d'état-major général. Il comprend trois divisions et un bureau plus particulièrement affecté aux besoins secrets et plus ou moins louches, de celles sur lesquelles on enquête à Marseille et à Toulon ces jours-ci. Les trois divisions principales correspondent à des zones territoriales portant le nom du théâtre éventuel de la guerre, occidental, oriental, central. La plus importante est la division qui comprend la France. Elle est dirigée par un général ayant sous ses ordres des officiers qui, tous, parlent admirablement notre langue. Le budget général des renseignements comprend des sommes allouées annuellement ; mais un fonds de 375,000 francs a été constitué en mars 1877 sur les bénéfices de l'ouvrage du grand état-major concernant la guerre franco-allemande et ce sont les revenus de ce capital qui contribuent à solder des missions secrètes.

La partie sérieuse des renseignements que tout pays possède sur ses voisins est fournie, notamment, par les attaches militaires et les consuls. A la vérité, ce n'est pas là de l'espionnage. Ce sont surtout des informations publiques que l'on recueille. Généralement ces agents officiers, de tact à remplir ce côté de leur fonction, commissionnés par leurs gouvernements respectifs, jouissent de privilèges diplomatiques et ne peuvent être poursuivis judiciairement. Cette situation leur impose une correction d'allures que les officiers allemands ont parfois négligés. La France dit, il y a quelques années, demander le rappel du colonel prussien Vuillaume, qui avait manqué de tact et qui, envoyé en Russie, fut l'objet d'une réclamation de même nature. Son successeur, M. de Huehno, fut surpris en flagrant délit d'achats de papiers sur notre artillerie et quitta Paris dans les vingt-quatre heures. Un peu plus tard, M. Schwartzkoppen était brusquement remplacé pour un incident semblable.

Au-dessous de ces personnages en vue, existe et agit la foule des comparés, espions à gages dont le travail est plus ou moins rémunéré. Cela, c'est le domaine du mystère. Parfois un maladroit se laisse prendre et le coin du voile est un peu soulevé, mais jamais assez pour qu'on sache quels secrets nous ont été surpris, quelles divulgations nous ont désovié. Il est probable que bien souvent, et ça s'est vu chez nous, des agents zélés donnent à leur rôle et leur action plus d'importance qu'il ne faut.

Le personnel employé est assez mêlé, et cela s'explique. L'espion peut être un héros ou un coquin. Pas plus chez nous que chez nos adversaires on ne regarde de près à la moralité de ces agents ; on ne demande à ceux-ci que de l'habileté ou de ne se laisser prendre qu'à leurs risques et périls. Il serait, d'ailleurs, inutile d'épiloguer sur l'espionnage en lui-même et ses aspects répréhensibles. On n'a pas le choix des moyens. Les faits actuels prouvent, du reste, que ce serait être dupe que de négliger un moyen de défense en usage chez nos adversaires. Déjà Frédéric de Prusse disait du maréchal Soubise, à qui il devait indiquer le défaut de Rosbach : « Soubise a traité malin et un espion ; moi, j'ai trente espions et un cuisinier. »

BULLETIN
2 janvier.
La réélection de M. Emile Loubet, à la présidence de la République est parvenue, envisagée dans les milieux politiques.

Le maire de Westminster, accompagné de ses adjoints, a été reçu solennellement à l'Hôtel de Ville de Paris.

Guillaume II vient de nommer chef d'état-major général de l'armée allemande, le général de division de Wolfke, héros de l'épique stratège.

INFORMATIONS

Les antimilitaristes
Paris, 2 janvier. — Aujourd'hui tous les condamnés de samedi se sont rendus au greffe de la Cour d'appel pour signer leur pourvoi en cassation.

L'affaire Galley
Paris, 2 janvier. — Les débats devant la Cour d'assises de l'affaire Galley-Merelli sont fixés au 26 février.

Expulsion de religieuses
Toulouse, 2 janvier. — Les religieuses de l'hôpital civil et militaire et de l'hopital de la Charité, à Tarascon, sont parties à cette date par le décret d'expulsion. Malgré le désir exprimé par elles de n'être l'objet d'aucune manifestation, un grand nombre de personnes, parmi lesquelles plusieurs notabilités de la ville, est allé les accompagner. La manifestation a été calme et s'en est allée sans incident. Aucune exclamation n'a été poussée. Les vaillantes femmes supportent les regrets de toute la population.

Celles qui rejettent
On a beau s'échapper après les « bonnes Sœurs », on a beau, lui-on dans le Figaro, les persécuter et même les chasser, elles ne répondent à ce mauvais traitement que par un redoublement de charité et de miséricorde. Leur seule vengeance est de se dévouer plus encore au soulagement de toutes les infortunes. On les a expulsées d'un peu partout ; il en reste encore, cependant, et celles qui, par son zèle, leur dévouement et leur abnégation, s'occupent à la reconnaissance et au respect de tous.

C'est ainsi que, dans l'arrêté de fin d'année, qui confère la médaille pénitentiaire aux gardiens et gardiennes comptant vingt-cinq années de services irréprochables, figure le nom d'une vaillante et digne religieuse, la Sœur Berthe, surveillante au Dépôt de la Préfecture de police. Voilà près de trente ans que cette brave femme remplit ce pénible métier qui met souvent en contact avec de bien tristes épreuves. Et c'est toujours avec une douceur infinie et une évangélique patience qu'elle prodigue aux peu recommandables clients du Dépôt son zèle et sa sollicitude. Elle est à la fois pour eux une gardienne et une consolatrice.

En lui décrétant une récompense, M. Dohier n'a donc accompli qu'un acte de justice. Mais, par le temps qui court, une pareille mesure comporte aussi un certain courage, et nous n'hésitons pas à féliciter le ministre de l'intérieur, — peut-être au risque de le compromettre.

La mission du « Casini »
Copenhague, 2 décembre. — La nouvelle que le contre-torpilleur « Casini » se rendrait éventuellement en Russie avait produit ici une certaine sensation. M. Crozier, ministre de France, rentré de Paris pour la réception du jour de l'an, a déclaré qu'il n'avait aucune information officielle à ce sujet et qu'il aurait certainement été prévenu si la nouvelle était exacte.

Il a confirmé d'autre part que le « Casini » fera visite à Christiania, après avoir pris le charbon ici. Ce soir mardi a lieu un dîner officiel à la légation de France en l'honneur des officiers du « Casini ».

Nos étudiants
Paris, 2 janvier. — L'Université de Cambridge a convié les étudiants de Paris à un match original. Deux étudiants français se rendraient à Cambridge et ils devraient sur la question de savoir si un gouvernement peut déclarer la guerre sans le consentement du peuple. Quelque temps après, deux étudiants anglais viendraient traiter le même sujet dans une salle de la Sorbonne.

Maladie du Doy de Tunis
Tunis, 2 janvier. — On annonçait hier, à l'occasion des réceptions du jour de l'an, que l'état de santé du Doy n'était pas satisfaisant depuis l'été de 1904 et que l'implication contractée pendant son séjour en Tunisie officielle a été aggravée et qu'il aurait certainement été atteint de la maladie du Doy de Tunis.

Le Simplon
Berne, 2 décembre. — L'état-major suisse vient de terminer ses travaux de fortifications dans le centre du tunnel du Simplon. On dit que le gouvernement suisse aurait l'intention de faire élever des casernes sur la montagne dans le genre de ceux du Saint-Gothard.

La rage guérie par le radium
Bologne, 2 janvier. — Le professeur Tittoni vient d'inventer un remède surprenant pour guérir la rage canine. Sa méthode repose sur le radium. Quatre cas traités dans la première phase de la maladie ont pleinement réussi.

L'incident de Shanghai
London, 2 janvier. — On mande de Shanghai au « Times » le 1er janvier :
« Le consul général anglais a présenté des demandes de dommages-intérêts à propos des récents désordres. Le vice-roi déclare tout responsable, parce que les troupes chinoises n'ont pas été autorisées à entrer dans la concession désignée ».

L'anarchie à Saint-Domingue
New-York, 2 janvier. — Le gouvernement américain vient de montrer par un acte formel qu'il considère la République de Saint-Domingue comme soumise à son protectorat. Sur des instructions venues de Washington, les commandants des croiseurs américains « Scorpion » et « Minotaur » ont notifié à la canonnière dominicaine « Independencia » qu'ils ne lui permettraient pas de bombarder Puerto-Plata. Ce fait est d'autant plus significatif que la canonnière est restée fidèle à ce même président Morales, qui a signé avec le gouvernement américain le traité non encore ratifié par le Sénat.

CHOSSES ET AUTRES

— Les conseillers municipaux de Brest viennent de s'occuper pour la deuxième fois le budget des pompiers.

— Les plus sapeurs des deux ne sont point ceux qu'on pense.

Entre jeunes filles :
— Tu sais que je suis fiancée à M. Edouard ; tu le connais ?
— Oui, il a surtout l'esprit de sacrifice.

La petite amie :
— Chez le futur beau-père :
— Certes, je ne vous pas donner d'argent à ma fille, pour moment !
— Oh ! cela ne fait rien ; je vais l'aimer, en attendant, pour elle-même !

L'ÉLECTION LEGISLATIVE DE TOULOUSE

Une plainte du candidat républicain progressiste.
Des fraudes auraient été faites ; les résultats du premier tour de scrutin.

Paris, 2 janvier. — M. Ebelot, candidat républicain progressiste à la récente élection législative de Toulouse, avait, avant le deuxième tour de scrutin, adressé une plainte au procureur de la République au sujet de fraudes qui auraient été faites ; les résultats du premier tour de scrutin le 17 décembre.

Dans cette plainte, M. Ebelot se déclare prêt à faire la preuve des faits suivants :

- 1° Que les listes d'émargement du 17 décembre ne sont pas conformes aux listes électorales établies le 31 mars ; elles ont été modifiées depuis les dernières élections municipales des mois de septembre et octobre.
- 2° Que dans l'intervalle de ces deux mois les listes électorales ont été l'objet d'un tripatouillage qui porte sur 1,900 noms au moins.
- 3° Que des masses d'électeurs qui n'ont droit de voter que dans les cantons Omet et Omet ont été transportés dans les cantons Nord et Omet, et que, le 17 décembre, ils sont venus indistinctement voter dans ces deux cantons.
- 4° Que de très nombreux électeurs ont été gardés

LA QUESTION MAROCAINE

Notes tendancieuses. — Pottin et racontars. — Paroles qu'on prête à Cuillaume II à propos du parti de la guerre en Allemagne. — Le 1er janvier à Tanger. — Opinions contradictoires.

D'après des télégrammes de Madrid, certains journaux espagnols poursuivent leur campagne antifrancophile dans la question du Maroc affecté de crainte comme résultat de la conférence des complications dans lesquelles l'Espagne pourrait se voir entraînée.

Toutefois le reste de la presse ne semble pas prendre beaucoup d'intérêt à la conférence, que la majorité des Espagnols croient devoir aboutir à un modus vivendi conciliant, à condition que l'Allemagne n'y mette pas d'obstacle directement ou par l'organe du Maroc.

D'autre part, M. Moret, président du Conseil espagnol, a recité les déclarations qu'on lui avait attribuées dans la presse allemande et dans la presse française, à propos de son discours à la Chambre, le 27 décembre.

D'après ces déclarations, il aurait dit que l'Espagne marchait d'accord avec la France et l'Angleterre dans la question marocaine.

Or, M. Moret affirme qu'il n'a rien prononcé, durant le discours de la Chambre du 27 décembre et dans son discours en réponse à celui de M. Salmeron, aucune parole sur la question du Maroc, n'aurait fait aucune allusion à la conduite de l'Espagne, et par conséquent n'aurait engagé en rien la conduite de l'Espagne à la conférence.

Suivant les comptes rendus des journaux, le président aurait dit en substance :

Lors de l'incident de Fachoda, entre la France et l'Angleterre, l'Espagne fut pendant vingt-cinq heures le théâtre d'une invasion venue de Gibraltar ou dirigée contre ce point. Mais ce danger, alors imminent, a disparu. L'entente cordiale de la France et de l'Angleterre nous a apporté une sécurité que je signale ici comme bénéfice de gouvernement. Nous devons au profit de notre défense raisonnable en prévision de l'éventualité d'un nouvel incident de Fachoda.

LES PAROLES DU KAISER
La reconstitution de l'empire de Charlemagne. Cuillaume II désavouerait ce rêve. — M. Bihourd, notre ambassadeur à Berlin quitterait son poste.

Berlin, 2 janvier. — M. Levrosch dans la revue politique de la semaine que publie le Berliner Tagblatt, prend à partie M. Bihourd, l'ambassadeur de France à Berlin, pour avoir déclaré au ministre français des Affaires étrangères, ainsi que cela ressort du Livre Jaune, qu'il existait dans l'entourage de l'empereur un parti favorable à la guerre. Il existe bien, dit-il, quelques fous qui publient des brochures dans lesquelles ils rêvent de reconstituer l'empire de Charlemagne, mais personne n'a jamais pensé en Allemagne qu'ils fussent le moins du monde en contact avec l'empereur. Cependant, certains voyant qu'en France on paraissait ajouter foi à ce propos, crurent devoir établir la vérité dans une entrevue avec l'attaché militaire français, M. de La Guiche, au cours d'une partie de chasse.

Cette histoire est fort désagréable pour M. Bihourd qui touche d'ailleurs à la limite d'âge et trouvera sans doute occasion, pendant cette année de quitter le poste de Berlin.

L'OPINION ALLEMANDE
Elle est conforme à celle de M. Jaurès. — La police de la frontière algérienne. — Nos droits.

Paris, 2 janvier. — La plupart des journaux allemands expriment cette opinion que l'Allemagne en nous reconnaissant à la conférence d'Algésiras la protection de la frontière algérienne, même dit l'un d'eux, si cette protection devait s'étendre un peu au-delà de la frontière véritable, nous ferait une très appréciable concession. C'est aussi par une coïncidence de sentiments qui n'donnent personnellement, l'opinion que M. Jaurès, sous la forme développée qui lui est propre, exprime chaque matin dans l'Humanité. Or, comme le fait remarquer le Temps, le traité de Lalla Marnia de 1845, non seulement nous a nettement reconnu les droits de police et de défense sur la frontière algérienne, mais en nous conférant un droit de suite, a étendu cette reconnaissance un peu au-delà de la frontière véritable. Et il est clair que nous n'allons pas à Algésiras pour soumettre ce traité, 60 ans après sa signature.

L'argument de l'Europe et chercher pour une œuvre nécessaire et traditionnelle des concessions superflues. Au surplus, M. Rouvier déclarait au cours des négociations avec le gouvernement allemand, et faisait allusion aux bornes de la compétence de la conférence, maintenir la rédaction suivante : « Organisation de la police hors de la région frontalière où elle est réglée et continuer à l'être par l'entente directe des deux pays voisins. » Et l'accord du 23 septembre fixait le programme de la conférence porte effectivement : « Organisation par voie d'accord international de la police hors de la région frontalière. » En un mot, à aucun moment, à aucun degré, sous aucune forme, la conférence n'aura à s'occuper de la région frontalière.

Elle n'a à dépasser aucune concession à nous faire et si par impossible, quelqu'un, à la réunion d'Algésiras, voulait parler de cette question, les commissaires devraient se récuser.

On ne s'explique guère dans ces conditions, comment la presse allemande peut nous engager à s'écarter autre chose de la conférence que ce que celle-ci ne peut pas nous donner et que d'ailleurs, nous avons sans elle et on s'expliquerait moins encore que M. Jaurès marchoit à sa remorque, s'il ne nous avait habitués, depuis longtemps, à défendre obstinément en toute occasion contre la France les intérêts de l'Allemagne.

LA SÉPARATION

La dénonciation du Concordat
Sous la signature : « Un Diplomate », le « Figaro » publie un article dans lequel l'auteur demande sous quelle forme et par quelle voie le Concordat sera dénoncé à Rome.

Pour nous autres Français, lit-on dans cet article, il est abrégé par le seul fait de la promulgation de la loi. Mais il n'en est pas de même pour le Saint-Siège, partie contractante. Sous peine d'un grave inconvénient à son égard, à toutes les règles de savoir-vivre, à tous les usages diplomatiques, il doit être officiellement averti que le Concordat n'existe plus.

Il y a plusieurs manières d'en finir avec les conventions qui régissent sur des points déterminés les rapports des Etats entre eux. Quelqu'un, c'est la guerre qui les déchire ou quelque violation de leur caractère, par l'un des signataires, qui y met fin. Mais il arrive aussi qu'un traité étant considéré par l'un des contractants n'ayant plus de raison d'être, il en est demandé qu'on impose l'abrogation. En ce cas, les conventions et l'usage veulent qu'il procède par voie diplomatique.

Supposons que la France lise par un traité avec l'Allemagne, ou l'Autriche, ou tout autre puissance, et qu'il ne viendra à la pensée de personne que, dénuée de la dénoncé, elle puisse le dénoncer autrement que dans les formes voulues. Est-ce que parce que le Saint-Siège a casé d'être un pouvoir temporel et qu'il est hors d'état de renoncer par lui-même à un traité, on lui ferait celle de ne pas le prévenir directement que la convention concordataire n'existe plus ? Ce ne serait pas digne de traditions chevaleresques de notre pays ni de sa renommée de courtoisie et ce serait offenser du même coup, dans le Concordat de Vienne, l'Allemagne, qui le considère comme leur chef spirituel, des millions de Français. Tout commandé donc, dans la circonstance, à notre gouvernement, de se conformer aux règles usées aussi bien entre lui, Etats qu'entre les particuliers.

Et qu'on ne dise pas que, dans les relations diplomatiques avec le Saint-Siège n'existant plus la France est dispensée de ce devoir, ne serait-ce que parce que, n'ayant pas d'ambassadeur, au Vatican, elle ne serait comment le remplir. Ce serait là une étrange façon de se dispenser de la communication officielle, laquelle elle est tenue, d'ailleurs, de faire par un message extraordinaire, elle est

LA QUESTION MAROCAINE

Imposante manifestation
Poitiers, 2 janvier. — Une imposante manifestation a eu lieu dimanche soir, dans la célèbre cathédrale de Poitiers. Répondant à l'appel de l'évêque, Mgr Pellet, plus de dix mille personnes ont assisté à des prières dites « en expiation des crimes commis dans l'année qui s'écoula et pour appeler les bénédictions du ciel sur celle qui commence. » A la fin de la cérémonie, le prêtre, qu'entourait un nombreux clergé, a donné sa bénédiction à la foule.

LA QUESTION MAROCAINE

Notes tendancieuses. — Pottin et racontars. — Paroles qu'on prête à Cuillaume II à propos du parti de la guerre en Allemagne. — Le 1er janvier à Tanger. — Opinions contradictoires.

D'après des télégrammes de Madrid, certains journaux espagnols poursuivent leur campagne antifrancophile dans la question du Maroc affecté de crainte comme résultat de la conférence des complications dans lesquelles l'Espagne pourrait se voir entraînée.

Toutefois le reste de la presse ne semble pas prendre beaucoup d'intérêt à la conférence, que la majorité des Espagnols croient devoir aboutir à un modus vivendi conciliant, à condition que l'Allemagne n'y mette pas d'obstacle directement ou par l'organe du Maroc.

D'autre part, M. Moret, président du Conseil espagnol, a recité les déclarations qu'on lui avait attribuées dans la presse allemande et dans la presse française, à propos de son discours à la Chambre, le 27 décembre.

D'après ces déclarations, il aurait dit que l'Espagne marchait d'accord avec la France et l'Angleterre dans la question marocaine.

Or, M. Moret affirme qu'il n'a rien prononcé, durant le discours de la Chambre du 27 décembre et dans son discours en réponse à celui de M. Salmeron, aucune parole sur la question du Maroc, n'aurait fait aucune allusion à la conduite de l'Espagne, et par conséquent n'aurait engagé en rien la conduite de l'Espagne à la conférence.

Suivant les comptes rendus des journaux, le président aurait dit en substance :

Lors de l'incident de Fachoda, entre la France et l'Angleterre, l'Espagne fut pendant vingt-cinq heures le théâtre d'une invasion venue de Gibraltar ou dirigée contre ce point. Mais ce danger, alors imminent, a disparu. L'entente cordiale de la France et de l'Angleterre nous a apporté une sécurité que je signale ici comme bénéfice de gouvernement. Nous devons au profit de notre défense raisonnable en prévision de l'éventualité d'un nouvel incident de Fachoda.

LES PAROLES DU KAISER
La reconstitution de l'empire de Charlemagne. Cuillaume II désavouerait ce rêve. — M. Bihourd, notre ambassadeur à Berlin quitterait son poste.

Berlin, 2 janvier. — M. Levrosch dans la revue politique de la semaine que publie le Berliner Tagblatt, prend à partie M. Bihourd, l'ambassadeur de France à Berlin, pour avoir déclaré au ministre français des Affaires étrangères, ainsi que cela ressort du Livre Jaune, qu'il existait dans l'entourage de l'empereur un parti favorable à la guerre. Il existe bien, dit-il, quelques fous qui publient des brochures dans lesquelles ils rêvent de reconstituer l'empire de Charlemagne, mais personne n'a jamais pensé en Allemagne qu'ils fussent le moins du monde en contact avec l'empereur. Cependant, certains voyant qu'en France on paraissait ajouter foi à ce propos, crurent devoir établir la vérité dans une entrevue avec l'attaché militaire français, M. de La Guiche, au cours d'une partie de chasse.

Cette histoire est fort désagréable pour M. Bihourd qui touche d'ailleurs à la limite d'âge et trouvera sans doute occasion, pendant cette année de quitter le poste de Berlin.

L'OPINION ALLEMANDE

Elle est conforme à celle de M. Jaurès. — La police de la frontière algérienne. — Nos droits.

Paris, 2 janvier. — La plupart des journaux allemands expriment cette opinion que l'Allemagne en nous reconnaissant à la conférence d'Algésiras la protection de la frontière algérienne, même dit l'un d'eux, si cette protection devait s'étendre un peu au-delà de la frontière véritable, nous ferait une très appréciable concession. C'est aussi par une coïncidence de sentiments qui n'donnent personnellement, l'opinion que M. Jaurès, sous la forme développée qui lui est propre, exprime chaque matin dans l'Humanité. Or, comme le fait remarquer le Temps, le traité de Lalla Marnia de 1845, non seulement nous a nettement reconnu les droits de police et de défense sur la frontière algérienne, mais en nous conférant un droit de suite, a étendu cette reconnaissance un peu au-delà de la frontière véritable. Et il est clair que nous n'allons pas à Algésiras pour soumettre ce traité, 60 ans après sa signature.

L'argument de l'Europe et chercher pour une œuvre nécessaire et traditionnelle des concessions superflues. Au surplus, M. Rouvier déclarait au cours des négociations avec le gouvernement allemand, et faisait allusion aux bornes de la compétence de la conférence, maintenir la rédaction suivante : « Organisation de la police hors de la région frontalière où elle est réglée et continuer à l'être par l'entente directe des deux pays voisins. » Et l'accord du 23 septembre fixait le programme de la conférence porte effectivement : « Organisation par voie d'accord international de la police hors de la région frontalière. » En un mot, à aucun moment, à aucun degré, sous aucune forme, la conférence n'aura à s'occuper de la région frontalière.

Elle n'a à dépasser aucune concession à nous faire et si par impossible, quelqu'un, à la réunion d'Algésiras, voulait parler de cette question, les commissaires devraient se récuser.

On ne s'explique guère dans ces conditions, comment la presse allemande peut nous engager à s'écarter autre chose de la conférence que ce que celle-ci ne peut pas nous donner et que d'ailleurs, nous avons sans elle et on s'expliquerait moins encore que M. Jaurès marchoit à sa remorque, s'il ne nous avait habitués, depuis longtemps, à défendre obstinément en toute occasion contre la France les intérêts de l'Allemagne.

PESSIMISME HELVÉTIQUE

La Suisse attend à de graves événements
Une correspondance de Genève à l'Echo de Paris assure que dans les milieux militaires de Berne on est nettement pessimiste au sujet du conflit franco-allemand.

M. le conseiller général colonel Müller, chef du département militaire, au cours du discours qu'il vient de prononcer au Conseil national, à l'occasion du débat sur le budget militaire, a indiqué clairement que le département militaire s'est préparé à de graves événements.

A YANCER

La colonie française à la légation. — L'avenue pacifique.
Quoiqu'il en soit, tout s'est passé le plus normalement du monde le 1er janvier, à Tanger, comme le prouve le télégramme suivant :

Tanger, 2 janvier. — A l'occasion du 1er janvier, toute la colonie française s'est réunie à la Légation de France. Après une allocution de M. Brunschwig, doyen de la colonie, le comte de St-Aulaire, premier secrétaire, chargé d'affaires, a prononcé un discours, plusieurs fois interrompu par les applaudissements. Dans ce discours énergique, réitérant celui de notre ministre des Affaires étrangères à la Chambre, le comte de St-Aulaire a communiqué à tous sa grande confiance dans l'avenir pacifique et économique de la France au Maroc.

Plusieurs toasts ont été portés, et on n'a pas oublié notre belle armée, si bien respectée par nos officiers instructeurs des troupes chrétiennes et qui viennent d'être si bien récompensés dans la personne du commandant Faïzi, fait officier de la Légion d'honneur, et du sous-lieutenant Ben Sedra, ancien lieutenant.

La conférence et le Sultan
Tanger, 2 janvier. — Le sultan a accepté la date du 16 janvier proposée par le gouvernement espagnol pour l'ouverture des travaux de la conférence internationale à Algésiras.

LES RAPPORTS ANGLO-ALLEMANDS

L'Echo de Paris dit qu'en Allemagne on a manifesté une joie très vive à l'arrivée aux affaires du ministre libéral anglais, qui a tenté d'opérer une Angleterre un rapprochement décisif afin de briser l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre. Mais l'Angleterre, pour courir court à toute équivoque a fait savoir à l'Allemagne qu'elle ne pouvait envisager l'amélioration des rapports anglo-allemands qu'à travers l'amélioration des rapports franco-allemands sur la base du respect des droits de la dignité et de la liberté de la France.

En même temps, en vue d'accroître davantage la politique britannique, sir Edouard Grey a donné ordre aux représentants de la Grande-Bretagne de marcher partout d'accord avec ceux de la France.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

LA SITUATION GÉNÉRALE

Un communiqué officiel. — Pour répondre aux proclamations révolutionnaires. — Menaces de répression énergique.
Saint-Petersbourg, 2 janvier. — Une communication officielle dit :

Différentes sociétés révolutionnaires déclarent dans les publications à leur service que, vu l'impécuniosité des comités organisés par elles, elles ont décidé de suspendre leur action pour soulever une insurrection générale au commencement de l'année prochaine.

Ces déclarations téméraires étant de nature à intimider les gens modérés ou pusillanimes, le gouvernement déclare de son côté son entière et ferme détermination de toute préparation d'insurrection et, en cas de soulèvement, à l'écarter par tous les moyens en son pouvoir.

Les habitants de Saint-Petersbourg sont étonnés, si des insurrections s'étaient réveillées ici après leur défaite à Moscou, à ne pas s'alarmer, car aucune explosion révolutionnaire ne pourra éclater à Saint-Petersbourg.

Saint-Petersbourg, 2 janvier. — Le gouvernement russe est décidé à poursuivre jusqu'au bout les mesures révolutionnaires.

A côté des mesures locales, il prendra des mesures d'ordre général pour être contre l'agitation révolutionnaire qui empêche la réalisation des réformes annoncées dans le manifeste du 30 octobre.

La majorité saine de la société russe a déjà pu discerner entre le mouvement libérateur et l'anarchie révolutionnaire et elle commence à se grouper autour du gouvernement.

Il est à supposer que les cercles politiques sérieux de l'Europe comprendront et apprécieront la politique actuelle du gouvernement russe qui, par son action énergique, saura occider avec succès bien les forces économiques du pays que la vie de nombreux citoyens russes.

Le loyalisme de l'armée
Saint-Petersbourg, 2 janvier. — On exprime une vive satisfaction de ce que les troupes chargées d'étouffer le mouvement révolutionnaire de Moscou soient restées fidèles à leur devoir. Les troupes, ont été l'émeute avec conviction, quelques cas d'indiscipline amplifiés par les journaux révolutionnaires étaient dus à des causes d'ordre économique et non révolutionnaire.

Tout un ensemble de faits, à Odesa, à Sébastopol et à Cronstadt, prouve que les troupes, tout en se mutinant, sont restées fidèles au Tsar. Les événements de Moscou prouvent que non seulement les troupes restent fidèles, mais elles marchent contre les révolutionnaires de leur propre mouvement.

La circulation sur les voies ferrées. — La protection des communications.
Saint-Petersbourg, 2 janvier. — L'information d'après laquelle la destruction du pont du Volga, près de Siourou, serait due à la malveillance, est inexacte.

Un ukase impérial ordonne une série de mesures ayant pour but d'assurer le fonctionnement normal des chemins de fer.

Dans un district de chemin de fer où les mesures d'exception avaient été adoptées, les personnes qui se révolteraient, organiseraient des grèves, allumeraient des incendies, détruiraient des télégraphes, des téléphones ou des voies ferrées, seront jugées par un Conseil de guerre pour actes de haute trahison.

La grève sur le Transsibérien
Saint-Petersbourg, 2 janvier. — La grève a recommencé sur le Transsibérien. Les grévistes ne laisseront passer que les trains ramenant les troupes de Mandchourie et ceux rapportant du charbon et des provisions pour les troupes.

A MOSCOU

L'agitation
Saint-Petersbourg, 2 janvier. — On annonce de Moscou que l'ordre est définitivement rétabli.

Parmi les derniers rebelles, un certain nombre ont été tués ou blessés ; les autres se sont rendus sans conditions. On a, au nombre de ceux-ci, se trouvent les 410 insurgés, hier encore, enfermés dans la manufacture Prokhoroff.

La vie, à Moscou, reprend son cours normal. Les banques s'apprêtent à fonctionner de nouveau ; les employés de la municipalité et du métro ont repris leur service. La plupart des ouvriers travaillent. Le ministre des voies et communications a destitué tout le personnel des chemins de fer de Koukass et de Nijni-Novgorod.

Le conseil central de l'Union des employés des chemins de fer a décidé de cesser la grève politique, afin de commencer la campagne électorale pour le renouvellement des députés encore dans le quartier incendié de Pramski.

Une proclamation des ouvriers viro-russes. — Le mouvement contre-révolutionnaire.
Moscou, 2 janvier. — Le Comité ouvrier Prokhoroff-Petersbourg a adressé aux travailleurs de la région de Moscou, une proclamation dans